

AU GÉNÉRAL DE BRIGADE

ALEXANDRE LAMETH,

Préfet du Département des Basses-Alpes

Général-préfet,

En vous dédiant cet ouvrage sur les Mées, ma ville natale, c'est moins un devoir que je remplis envers le premier Magistrat du département, qu'un hommage libre que je rends à un ami des Lettres, à un protecteur éclairé des Sciences et des Arts utiles. Ces qualités, qui suffiraient à la réputation d'un homme privé, ne sont en vous qu'un accessoire des vertus éminentes que vous faites briller dans le cours de l'administration que le gouvernement vous a confiée. Je n'entreprendrai pas d'en retracer ici le tableau à mes concitoyens : outre que je craindrais de blesser votre modestie qui leur sert d'ornement, je ne pourrais rien leur annoncer qu'ils ne sachent aussi bien que moi et dont ils ne ressentent tous les jours les salutaires effets. La justice, l'impartialité et le désintéressement qui président à toutes vos décisions; votre esprit de conciliation qui maintient la concorde et l'union parmi les citoyens; vos vues d'amélioration qui embrassent toutes les

parties confiées à vos soins ; votre aménité qui vous gagne tous les cœurs, et que vous savez si bien allier avec la dignité de vos fonctions ; votre assiduité au travail auquel vous sacrifiez votre repos et votre santé, sont autant de titres que vous avez à leur attachement et à leur reconnaissance. Ennemi de la dissimulation et de la flatterie, je ne fais que répéter ici ce que la renommée publie depuis que vous avez les rennes de l'administration de ce département, l'amour seul de la vérité a conduit ma plume. Le même sentiment joint au désir du bien public, m'a fait entreprendre l'ouvrage dont j'ai l'honneur de vous offrir l'hommage. Si vous daignez l'accepter et accueillir favorablement ce fruit de mes travaux et de mes recherches sur ma patrie, je puis compter d'avance sur la bienveillance de mes concitoyens dont les suffrages ne peuvent que s'accorder avec ceux d'un magistrat qui tient un rang distingué parmi les orateurs les plus illustres de la France.

Je vous prie, GENERAL-PREFET, d'agréer l'assurance de mon respect.

ESMIEU

Aux Mées, le 30 germinal,
an 12 de la République française.